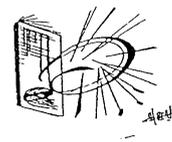




Salon des poètes de Lyon

THÈME LIBRE

Concours de poésie enfants 2017



Réservé aux jeunes poètes en deux catégories :

Section A - Cours élémentaire 1^{er} prix : 15 € 2^{ème} prix : 8 €
Section B - Cours moyen - 6^{ème} 1^{er} prix : 20 € 2^{ème} prix : 15 €

Des mentions seront décernées aux poèmes remarquables.

Concours de poésie jeunes 2017

Réservé aux jeunes poètes en deux catégories :

Section C - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} 1^{er} prix : 30 € 2^{ème} prix : 15 €
Section D - 2^{ème} - 1^{ère} - Terminale 1^{er} prix : 40 € 2^{ème} prix : 25 €

Des mentions seront décernées aux poèmes remarquables.

Règlement des concours enfants et jeunes :

Écrire 1, 2 ou 3 poèmes maximums, les dactylographier, chacun sur une feuille 21x29,7, blanche, sans aucun signe distinctif ou dessin.

Noter, en haut et à droite, la section choisie (A, B, C ou D), suivie d'une devise (petite phrase personnelle - ex : « le chat est noir » ou « l'union fait la force »), puis la date de naissance et l'âge.

Cette devise sera reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant une carte format carte de visite avec le nom et l'adresse du candidat et encore une fois la devise ainsi que 2 enveloppes 16 cm x 23 cm, timbrées avec deux timbres rouges à 0,85 € chacun, soit la somme totale de 1,70 €, libellées à l'adresse du candidat.

Il faut 3 exemplaires de chaque texte. Les poèmes ne devront pas avoir été édités ou présentés à un autre concours. Les poèmes ne seront pas retournés.

ATTENTION : Tout envoi non conforme sera éliminé !

PARTICIPATION

La participation au concours « Jeunes Poètes » est GRATUITE.

ENVOI

L'envoi est à faire sous pli ordinaire, adressé à :

Il doit comporter obligatoirement :

- les poèmes (non agrafés ensemble),
- l'enveloppe cachetée identifiée par la devise, contenant la carte avec les coordonnées.
- 2 enveloppes 16 cm x 23 cm timbrées avec deux timbres rouges à 0,85 € chacun, soit la somme totale de 1,70 €, libellées à l'adresse du candidat.

Salon des Poètes de Lyon
Concours « Jeunes Poètes »
Palais de la Mutualité
Place Antonin Jutard - 69003 LYON

JURY

Il sera composé de poètes et de personnalités du monde littéraire qui ne participent pas au concours. Leurs noms ne seront pas connus du public, afin de conserver l'anonymat le plus complet lors de la notation des poèmes.

RÉSULTATS

Les participants seront informés des résultats par la réception du palmarès et les lauréats seront personnellement invités.

La proclamation des résultats et la remise officielle des prix auront lieu au cours d'une des réunions mensuelles du 4^{ème} trimestre de l'année.

Il est vivement souhaité que les lauréats ne pouvant assister à cette réunion se fassent représenter pour retirer leur Prix ou Mention. Les œuvres ne seront pas retournées.

Les décisions du jury sont sans appel.

Pour toute demande de précisions supplémentaires, écrire à :

Maguy BOULET
3 avenue Dutriévoz
69100 VILLEURBANNE

DATE DE CLÔTURE :
31 mars 2017

**N'ATTENDEZ PAS
LA DATE LIMITE**

MERCI D'AVANCE